

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate (no 2023-011)

L'administration municipale présente ses travaux annuels 2023

Blainville, **le 1**er **mai 2023** – L'administration a présenté aujourd'hui les travaux annuels qui seront réalisés sur tout le territoire de la Ville de Blainville pendant l'année 2023.

« Cette année, cinq parcs feront l'objet de réaménagements en fonction des besoins des familles. Nous effectuerons également plusieurs travaux de réfection des chaussées pour rendre nos rues plus sécuritaires pour les usagers. Aussi, des investissements importants seront consacrés à des travaux de mise à niveau de notre réseau d'aqueduc et d'égout. Je remercie d'avance la population blainvilloise de sa patience, de sa prudence et de sa collaboration pendant la durée des chantiers », a souligné la mairesse, Liza Poulin.

Des parcs réaménagés et un nouveau terrain de baseball au parc Blainville

Au printemps et à l'été, les parcs suivants feront l'objet de réaménagements ou d'installations de nouveaux équipements :

Parc des As

• Installation de deux modules de jeux sur ressort

Parc Dubreuil

- Installation de modules de jeux
- Peinture du pavage
- Ajout de mobilier urbain

Parc Chante-Bois

- Remplacement des modules de jeux
- Remplacement de l'éclairage
- Ajout de mobilier urbain
- Ajout d'un abri

Parc des Violettes

- Ajout d'un nouveau module et de jeux sur ressorts
- Ajout de mobilier urbain
- Installation de jardinets communautaires

Parc de la Renaissance

- Remplacement des modules de jeux
- Ajout de mobilier urbain

Aussi, l'aménagement d'un terrain de baseball de grandeur midget commencera à la fin de l'été au parc Blainville. Ce projet d'un montant total de 2,7 M\$ bénéficie d'une subvention gouvernementale de 1,35 M\$ dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives géré conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec.

Réfection de chaussées et mesures de modération de la vitesse

La Ville procédera à la réfection de plusieurs tronçons de rues au cours des prochains mois. Des entraves routières dans ces secteurs sont à prévoir. Surveillez la signalisation routière sur place.

- Boulevard de Fontainebleau : tronçon situé entre les rues des Visconti et Ursino;
- Boulevard Céloron : tronçon situé entre les rues Maurice-Cullen et de la Sentinelle (direction sud ou côté impair);
- Rue des Bouvreuils : tronçon situé entre les rues Richard et du Rossignol;
- Rues du Blainvillier (à partir du #86) et des Tournois : deuxième couche de pavage;
- Boulevard de la Seigneurie Est : près du boul. du Curé-Labelle (direction ouest);
- Rue Legault : dernière couche de pavage, jusqu'au tronçon situé devant les ateliers municipaux (rue Omer-DeSerres);
- Boulevard de Chambéry : pavage de la chaussée, des trottoirs et de la piste cyclable sur le tronçon situé entre la rue de Bellevue Est et la zone de conservation.

Également, différentes mesures de modération de la vitesse seront implantées :

- Rue Ernest-Bourque : ajout de deux dos d'âne allongés;
- 43e Avenue Est: ajout d'un seuil de ralentissement;
- Rue des Tournois : ajout de trois seuils de ralentissement;
- Boulevard d'Annecy : ajout d'un radar pédagogique, d'un panneau d'arrêt clignotant et d'une stèle de signalisation;
- Boulevard de Fontainebleau (intersection de Montauban) : intersection surélevée avec avancées de trottoirs et aménagement d'un nouveau débarcadère près de l'école.

Travaux réseau d'aqueduc et d'égout

Sur le boulevard des Fleurs : des travaux de réhabilitation du réseau d'aqueduc seront réalisés avec l'insertion de gaines structurales permettant le renforcement de la conduite d'aqueduc existante. Des entraves routières partielles sont prévues dans le secteur.

Réfection d'émissaires pluviaux et d'une conduite pluviale : par ailleurs, des travaux se dérouleront sur le boulevard Michèle-Bohec et une partie de la sortie 25 menant à l'A-15 Nord pour la réfection d'émissaires pluviaux et d'une conduite pluviale. Il y aura une voie de circulation de retranchée sur le boulevard Michèle-Bohec et la piste cyclable fera l'objet d'une entrave complète.

Boulevard Michèle-Bohec : réfection de la piste cyclable

Enfin, la réfection de la piste cyclable pour la portion située entre le chemin Notre-Dame et la limite municipale est également prévue. Une piste temporaire sera aménagée sur la chaussée durant les travaux ayant comme conséquence que la voie de droite en direction nord sera entravée.

Consultez le site blainville.ca/travaux pour plus d'informations et pour connaître les entraves routières en cours.

- 30 -

Source : Yannick Proulx Conseiller principal aux communications – Direction générale et Mairie 450 434-5200 / yannick.proulx@blainville.ca